



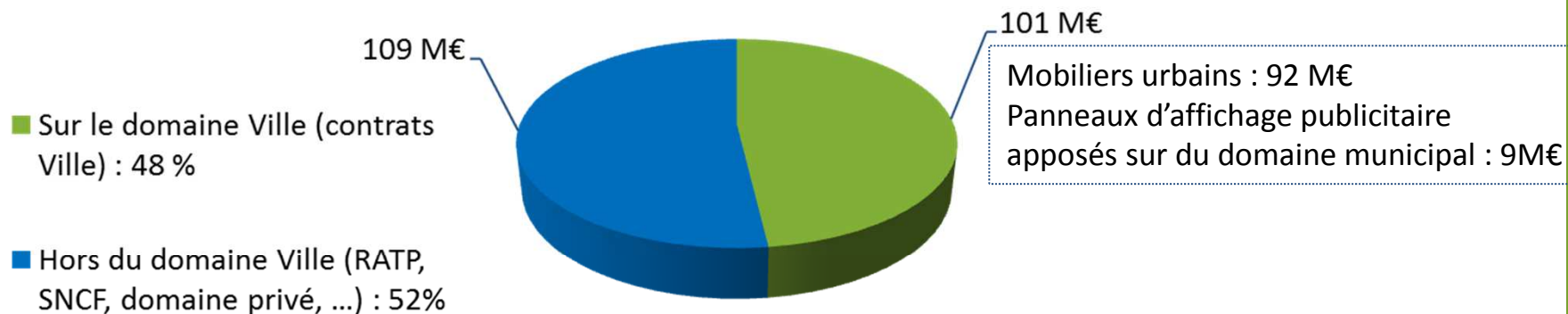
1^{ère} Commission: bilan de la
publicité à Paris
9 février 2016

Des panneaux fixes, des mobiliers urbains

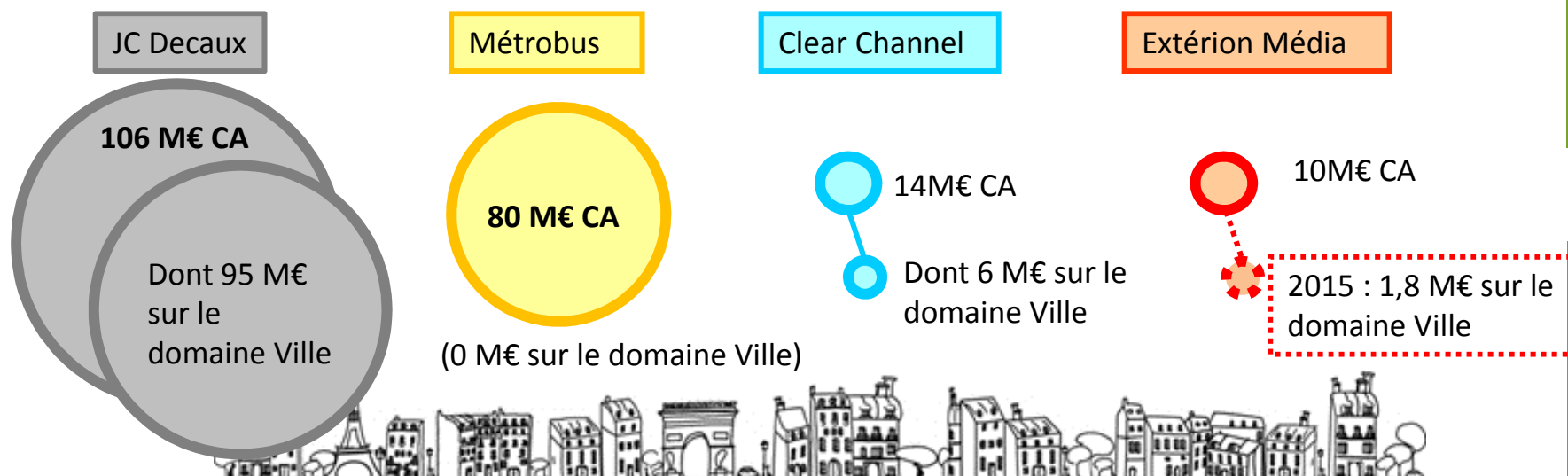


BILAN PUBLICITE / Le marché parisien de l'affichage extérieur

CA AFFICHAGE EXTÉRIEUR À PARIS (2014) : 210 M€



4 PRINCIPAUX ACTEURS DU SECTEUR (2014)

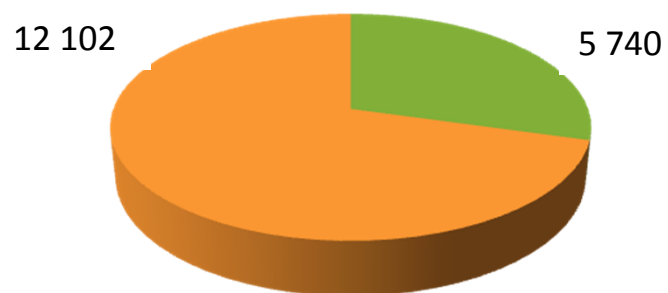


BILAN PUBLICITE / Bilan général

Recettes villes (chiffres 2015) :

- Sur le domaine de la Ville : **7 contrats**
- Hors du domaine de la Ville : **TLPE perçue par la DU**

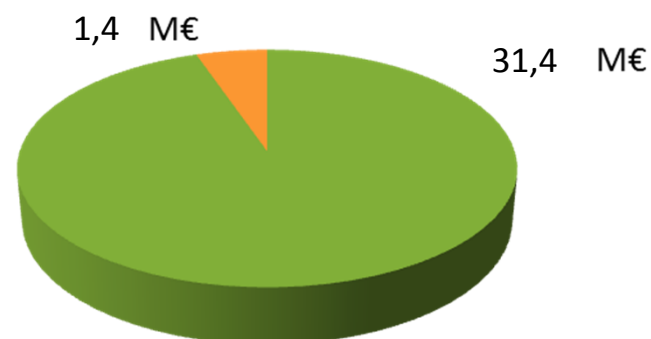
17 842 DISPOSITIFS



■ Contrats :

■ Supports d'affichage (hors contrats du domaine Ville) : 71 %

32,8 M€ DE RECETTES PUB ANNUELLES



■ Contrats

■ Supports d'affichage (hors contrats du domaine Ville)



BILAN PUBLICITE / Hors du domaine ville

- 12 102 dispositifs, dont 75 % d'affichage petit format disposé sur les devantures des commerces
- 1,4 M€ de recettes, dont 66 % sur les panneaux 2 m², 7 m² et 12 m²
- Exonération TLPE : supports publicitaires concernant les spectacles (part substantielle de l'affichage de petit format disposé sur les devantures des commerces) / Pour les dispositifs publicitaires, non cumul entre TLPE et redevances d'occupation du domaine public

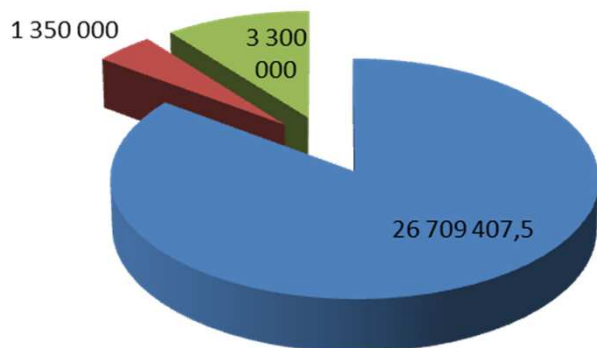
	Nb dispositifs	TLPE
Affichage de petit format disposé sur les devantures des commerces	8 950 (75 %)	149 006 €
12m ² , 7 m ² , 2m ²	2643 (22%)	905 421 € (66%)
Affichage situé sur les bouches d'accès au métropolitain	457	45 184 €
Grands formats sur mur aveugle	10	21 718 €
Affichage sur les bâches d'immeuble en travaux	17	180 396 €
Grands formats sur le parc des Expositions de la Porte de Versailles	7	21 634 €
Publicité lumineuse (toiture terrasse)	15	54 978 €
TOTAL	12 102	1 378 337 €



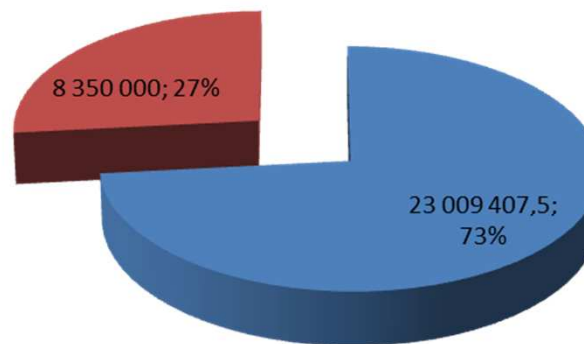
LA PUBLICITE A PARIS / Les contrats – Estimation 2015

- 31,4 M€ de redevances d'occupation domaniale (données 2015)
- Pour rappel : 111 M€ de CA (données 2015)
- 5 740 dispositifs (panneaux et mobiliers urbains)
- 26 300 m² de surface publicitaire
- 16 600 faces
- 7 en 2015 dont 3 à renouveler (colonnes et mâts, Velib', kiosques)
- 3 opérateurs à partir de 2015 (entrée de Extérieur Média)

Répartition de la redevance globale / an



Répartition de la redevance globale / an

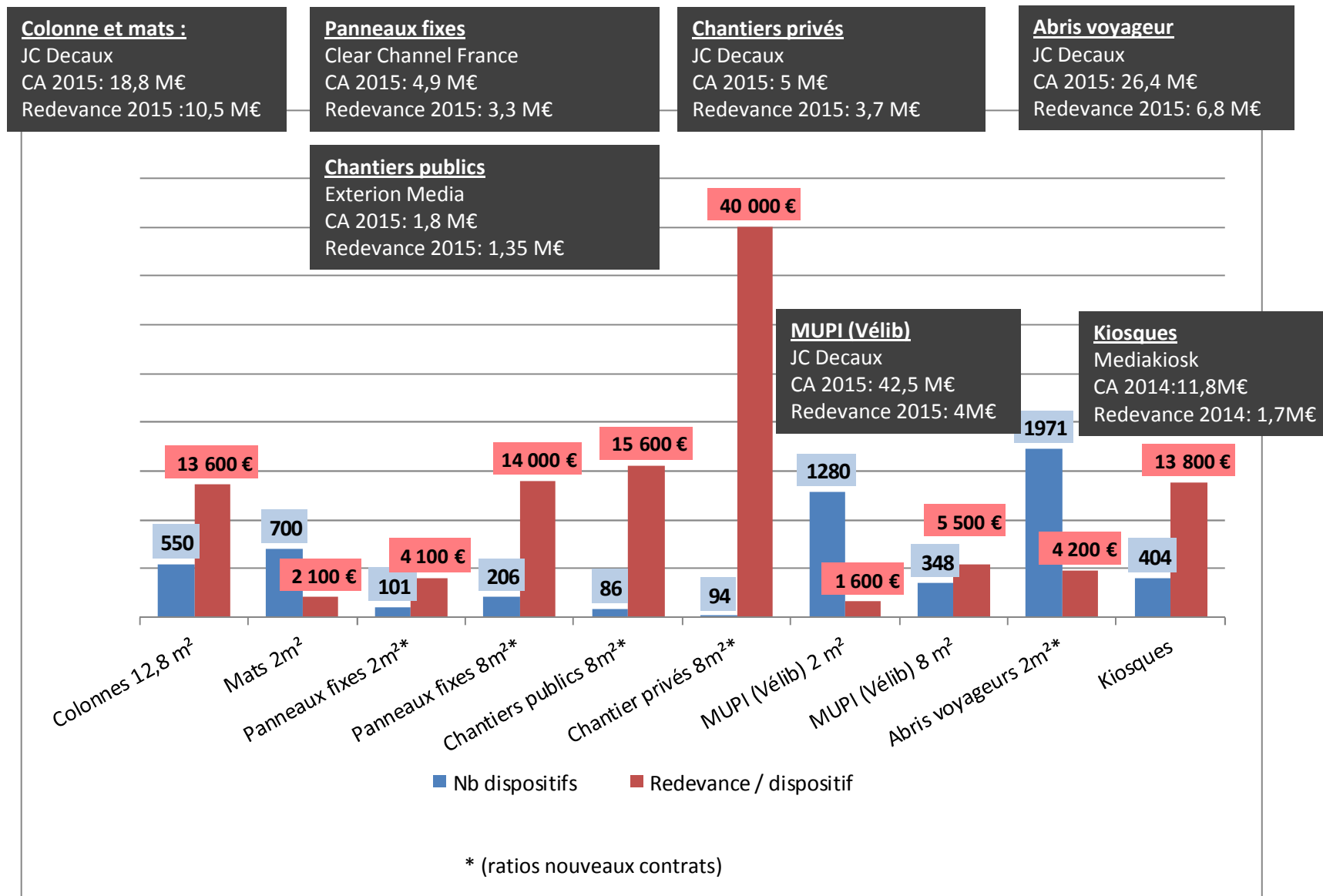


JCDecaux Exterior Media CCF

Mobiliers urbains Panneaux



LA PUBLICITE A PARIS / Les contrats – Données 2015



LA PUBLICITE A PARIS / Les renouvellements et réflexions en cours

Kiosques

Actuellement : 1 contrat fourniture et exploitation pub des kiosques + 1 contrat gestion des kiosquiers. 1,7 M€ de redevance.

Calendrier :

- Fin du contrat actuel : 30 juin 2016
- **Commission d'élus** sur l'avancement: janvier 2016

MUPI (Vélib)

Actuellement : marché global de fourniture et d'exploitation des mobiliers urbains d'informations et prestations de vélos en libre-service. 4 M€ de redevance.

Calendrier :

- Fin du contrat actuel : 2017
- **Commission d'élus** sur le principe du renouvellement séparé des MUI : 7 mars 2016

Colonnes et mâts porte-affiche

Actuellement : fourniture et exploitation de colonnes et mats. 10,5 M€ de redevance.

Calendrier :

- Fin du contrat actuel : octobre 2017
- **Commission d'élus** sur le principe du renouvellement : mi 2016

Bâches publicitaires

Monuments historiques de la Ville de Paris: 80M€ inscrits sur la mandature. Les recettes publicitaires et de mécénat viendraient s'additionner pour un plan encore plus ambitieux.

Objectif: Autorisation DRAC et contrôle de la ville sur la nature de l'affichage (choix du message publicitaires, insertion dans l'environnement immédiat, adaptation de l'annonceur à la nature des bâtiments...etc)



LA PUBLICITE A PARIS / RLP

L'échéance du 13 juillet 2015 (loi du 12 juillet 2010)

Obligation de mettre en conformité, au plus tard le 13 juillet 2015, les publicités et pré-enseignes mises en place avant l'entrée en vigueur du règlement local de publicité parisien (soit avant le 12 juillet 2011)

- **Impact**

- Suppression du format 12m² (186 panneaux démontés)
- Limitation du nombre de panneaux par linéaire de palissade
- Instauration d'une règle d'interdistance
- Création d'un zonage de Paris (éliminer ou réduire les fortes densités publicitaires observées pour les arrondissements situés dans la périphérie de Paris, limiter la présence publicitaire sur les Berges de Seine et les canaux en admettant les seuls colonnes et mâts porte-affiches)
- **Bilan : - 2 800 m² supports publicitaires depuis 2011** (mais rééquilibrage du nombre de faces)

- **Démarches entreprises par la Ville**

En cas de maintien en place de supports publicitaires, engagement des procédures administratives et pénales prévues par le code de l'environnement

L'échéance du 31 décembre 2017

« Les mobiliers d'information non publicitaire à caractère général ou local de 8m² seront permis jusqu'au 31 décembre 2017 »

« Le nombre maximum de mobiliers d'information non publicitaire à caractère général ou local est de 1630, dont 1280 dispositifs seront d'une surface ≤ 2m² »



Quel impact sur le marché MUI actuel ? Sur le futur ?

Calendrier de retrait des mobiliers concernés, en lien avec le renouvellement du contrat; Impact sur la redevance

